

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 30 Avril 1878.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 5 de ce mois, a nommé dans l'Ordre de S<sup>t</sup>-Charles :  
*Grand Croix.* — S. Exc. le Général Chanzy, Gouverneur Général de l'Algérie.  
*Grand Officier.* — M. le Contre-Amiral Du Pin de S<sup>t</sup>-André, Commandant Supérieur de la Marine en Algérie.  
*Officier.* — M. le Capitaine Bernard, Officier d'Ordonnance de M. le Général Chanzy.

PÈLERINAGE NATIONAL AU SANCTUAIRE DE LAGHET.

Ainsi que nous l'avons annoncé, dimanche a eu lieu la pieuse manifestation projetée par les habitants de la Principauté, à l'occasion du rétablissement de notre Auguste Souverain.

Comme celui du 8 octobre 1876, le pèlerinage du 28 avril 1878 a été remarquable par le concours immense des fidèles qui y participaient, par la bonne organisation des cérémonies et le recueillement de la foule.

Un *triduum* de prières dites dans la chapelle des Pénitents les jeudi, vendredi et samedi de la semaine dernière, suivi, chaque soir, par une grande affluence, a précédé cette imposante solennité.

Dimanche, dès 4 heures du matin, les diverses routes qui conduisent à la Turbie étaient sillonnées de groupes de pèlerins, les uns à pied, les autres en voiture. On peut évaluer à plus de quatre mille le nombre des personnes qui se sont réunies au couvent de Laghet. Le soleil, comme si la Providence avait voulu s'associer à cette touchante preuve d'affection de la population monégasque pour son Prince, était radieux.

Le programme de la journée avait été ainsi arrêté:

A 7 heures du matin, réunion des pèlerins au rond-point en face du Sanctuaire et départ de la procession dans l'ordre accoutumé. A 7 heures et demie, messe basse, communion générale. A 10 heures, grand'messe en musique. A 2 heures après-midi, salut solennel et retour en procession jusqu'à l'église de la Turbie.

Les principales autorités avaient tenu à s'associer à cette manifestation véritablement nationale.

A 7 heures, les pèlerins étaient réunis au rond-point indiqué pour le lieu de départ, la procession

organisée rapidement, s'ébranla au bruit des cantiques d'actions de grâces et se rendit au couvent pendant que les cloches du sanctuaire, lancées à toute volée, annonçaient joyeusement son arrivée.

Le cortège était imposant à voir : l'orphelinat, les élèves des écoles communales, le collège de la Visitation, la congrégation des Enfants de Marie, les pénitents et pénitentes, sous la conduite de leurs prieurs et prieures, le clergé de Monaco, ayant à sa tête S. Exc. M<sup>gr</sup> Theuret, Premier Aumônier de S. A. S. et M<sup>gr</sup> Viale, Vicairé Général, les membres de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, puis les fidèles, tout cela présentait le plus gracieux tableau. Ce spectacle d'une population tout entière accourue dans ce lieu vénéré afin d'y prier et remercier Dieu pour son Souverain, était édifiant au plus haut point.

Trois chanoines du diocèse de Nice représentant le chapitre avaient été délégués pour recevoir les pèlerins et assister à la cérémonie.

Le magnifique sanctuaire de Laghet était beaucoup trop étroit pour contenir la foule qui accompagnait la procession; aussi, les galeries intérieures du monastère étaient-elles pleines de monde.

A la première messe, dite par M. le Chanoine Ramin, Archiprêtre de la Cathédrale de Monaco, et pendant laquelle le R. P. Pasquali a fait entendre sa parole toujours aimée, plus de cinq cents pèlerins se sont approchés de la Sainte Table.

A dix heures la Grand'Messe a été célébrée avec beaucoup de solennité par M<sup>gr</sup> Theuret, assisté du clergé de Monaco. La Société Philharmonique a exécuté plusieurs morceaux choisis de son répertoire, la maîtrise de Monaco a chanté une très belle messe, et un des assistants a fait entendre un *Ecce Panis* de Himmel. L'orgue était tenu par M. l'abbé Borghini, l'organiste de Monaco.

Les exercices religieux furent repris à deux heures. Après le salut solennel, M<sup>gr</sup> Theuret a adressé à la foule une chaleureuse et éloquente improvisation, pleine de piété et de patriotisme. Il a comparé le pèlerinage de 1876 à celui de 1878, en a rappelé les causes et, donnant un libre cours à son émotion, en a démontré les bienfaits.

Le Prélat a ensuite annoncé qu'il avait reçu la veille la bénédiction Apostolique du S<sup>t</sup>-Père pour le pèlerinage, et il a, avec les accents les plus émus, donné tour à tour cette bénédiction, gage précieux d'une Auguste sympathie, au Prince Charles III et à la famille Princière, au clergé, aux représentants de l'autorité, aux corporations religieuses, aux pieuses associations et à toutes les familles monégasques,

sans oublier la France, où se trouve le sanctuaire de Laghet et pour laquelle la Principauté et son Souverain professent un attachement séculaire.

L'orateur a terminé en proposant à tous les assistants d'ouvrir une souscription pour perpétuer, par un monument national placé dans le sanctuaire de Laghet, le souvenir de l'acte de foi et d'amour du 8 octobre 1876 et du 28 avril 1878.

Vers cinq heures, après le discours du Prélat, la procession s'est reformée et s'est rendue à l'église de la Turbie qui avait été splendidement décorée pour la recevoir.

Là, avant la bénédiction du T. S. Sacrement, donnée par M<sup>gr</sup> Theuret, M. le Curé de la Turbie a adressé quelques mots flatteurs au Prélat qui présidait cette imposante cérémonie, et à tous les fidèles qui y avaient pris part; M<sup>gr</sup> Theuret, se faisant l'éloquent interprète de notre population, a répondu par des remerciements chaleureux au clergé de Nice et à celui de la Turbie pour le sympathique accueil qu'ils avaient bien voulu nous faire.

La pieuse manifestation était terminée. Elle laissera, non seulement dans tous les cœurs monégasques mais encore dans ceux des nombreux étrangers qui en étaient témoins, un salutaire et durable souvenir.

Nous devons adresser nos sincères remerciements aux habitants de la Turbie pour la réception courtoise faite à nos pèlerins. La Société Philharmonique s'est chargée, par anticipation, de traduire les sentiments reconnaissants de tous en exécutant deux sérénades, l'une devant la Mairie, l'autre devant le presbytère. Nous devons aussi un juste tribut de félicitations aux organisateurs du pèlerinage, aux prieurs de la Confrérie et aux Commissaires qui ont déployé tous un grand zèle.

Les Monégasques peuvent se montrer fiers du grand acte qu'ils viennent d'accomplir. Que Dieu garde et nous conserve pour longtemps encore notre Bien-Aimé Souverain !

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héritaire a visité, samedi dernier, à 9 heures du matin, les Ecoles des filles et les salles d'asile dirigées par les Dames de S<sup>t</sup>-Maur.

S. A. S. a été reçue à son entrée par M<sup>me</sup> la Supérieure et par M. le Chanoine-Archiprêtre Ramin, Inspecteur des Ecoles de la Principauté.

Le Prince, après avoir été complimenté par une jeune fille au nom des enfants réunies, a successive-

ment parcouru les classes, se faisant rendre compte de l'application, de la conduite, des progrès des élèves, et les interrogeant lui-même sur les diverses matières de l'enseignement primaire.

S. A. S. s'est montrée très-satisfaite de la bonne tenue et des progrès des enfants et a hautement loué les dignes institutrices qui se consacrent, avec autant d'intelligence que de dévouement, à l'œuvre si belle mais si difficile de l'éducation.

Le Prince a constaté l'insuffisance du local destiné aux classes, insuffisance dont le Gouvernement si plein de sollicitude de Charles III, se préoccupe depuis longtemps; mais le jour approche où il mettra la main à l'œuvre pour élever un vaste établissement qui, comme celui des Ecoles des Frères, puisse répondre aux besoins croissants de la population monégasque.

Le même jour, à une heure, S. A. S. le Prince Héritaire s'est rendu au Collège de la Visitation et a été reçu par le R. P. Tedeschi, Recteur, entouré des professeurs et des élèves, dans la grande salle des académies littéraires.

Après le compliment d'usage et une gracieuse réponse du Prince, S. A. S. a visité les différentes parties du collège qui, depuis quelques années, a subi de grandes améliorations et a été plus que doublé. Elle a remarqué la belle installation de ce magnifique établissement, ainsi que la distinction des élèves. Quant à l'éducation donnée par les RR. PP. le Prince a pu se convaincre une fois de plus qu'ils sont les premiers instituteurs de la jeunesse.

Les professeurs et élèves du Collège de la Visitation ont envoyé à S. S. le Pape Léon XIII une adresse de respectueux dévouement accompagnée d'une modeste offrande au denier de St-Pierre. Le St-Père a chargé S. Ém. le Cardinal Secrétaire d'État de remercier en son nom les signataires de l'adresse et envoyé sa bénédiction apostolique tant à la communauté religieuse qu'aux élèves du Collège et à leurs familles.

La Direction des Beaux Arts de France a mis à la disposition de S. A. S. le Prince, pour le Musée de Monaco les épreuves en plâtre de deux statues du Baron Bosio, *La Nympe Salmacis* et *Henri IV enfant*.

Ces deux œuvres remarquables de notre compatriote ont pris place dans la grande salle des délibérations de l'hôtel du Gouvernement.

Le 21 avril courant, vers 9 heures du soir, un ballot de linge, d'une valeur assez importante, était volé au préjudice de M<sup>me</sup> Louise Blanchi, blanchisseuse demeurant à Monaco, rue de Lorette. L'auteur de ce vol avait pris les dispositions les plus habiles pour assurer sa fuite, mais, grâce à l'intelligente surveillance du carabinier Besson et au concours actif des carabiniers Octobon et Beaujeaud, le voleur a été arrêté presque en flagrant délit et encore nanti des objets volés.

M. le Baron de Boyer de S<sup>te</sup>-Suzanne, sous-Préfet de Sceaux en 1867, fonda une vaste association scolaire dont il est resté le Président honoraire. Cette association avait pour objet la création de

cours d'adultes pour les hommes, les apprentis, les femmes et les jeunes ouvrières.

Quatre-vingts cours furent ouverts et près de cinq mille adultes se firent inscrire pour les suivre. Ces chiffres en disent plus que tous les commentaires.

Chaque année, une distribution solennelle des récompenses aux maîtres et aux élèves, a lieu sous la présidence du Ministre de l'Instruction publique ou d'un haut dignitaire de l'enseignement.

A la dernière distribution, le sous-Préfet de l'arrondissement de Sceaux, M. de Peyramont, se faisant l'interprète éloquent des sentiments de la population, a parlé en ces termes du fondateur de l'Union scolaire, institution dont la prospérité va toujours croissant :

Il y a dix ans environ, un de mes prédécesseurs qui, sans contredit, a laissé, dans cet arrondissement, les meilleurs souvenirs, M. le baron de Boyer de S<sup>te</sup>-Suzanne, fut frappé des lacunes nombreuses qui existaient dans la diffusion de l'enseignement populaire. Il constatait avec regret que, malgré les sacrifices, si considérables à cette époque, faits tant par l'Etat que par le département et les communes de la Seine, il restait encore à pourvoir à bien des besoins.

Sans doute, à ce moment, quoique la gratuité n'existât pas en principe dans nos communes, tous les enfants qui étaient en âge de fréquenter les écoles de soir y trouvaient place; mais ceux qui avaient été obligés, par les exigences du travail, d'abandonner les bancs de l'école sans emporter des connaissances bien complètes; mais ceux qui avaient eu la mauvaise chance d'être enfants à une époque où on ne comprenait pas la nécessité de l'instruction et où on ne faisait point les sacrifices indispensables, c'était à eux-là qu'il fallait penser.

Il existait bien des associations d'hommes dévoués; les associations polytechniques et philotechniques faisaient les efforts les plus méritoires pour combler ces lacunes, mais malgré tout leur zèle, ces associations étaient impuissantes à porter le remède partout où le mal existait. Seules, les communes populaires avaient le bonheur de recevoir cet enseignement.

Mon prédécesseur fit donc appel au personnel scolaire, aux maires, aux conseillers municipaux, aux délégués cantonaux et communaux, à tous ceux enfin qui, dans chaque commune, pouvaient contribuer à la propagation de l'instruction. Il les pria d'organiser chez eux des comités indépendants dans leur action, chargés de contribuer à l'œuvre qu'il s'agissait de fonder.

Ce fut une véritable union scolaire, car mon prédécesseur fit appel à tous sans distinction de parti; le dévouement à la cause de l'instruction était la seule règle de l'admission et ce n'était certes pas sans mérite à cette époque. Je suis heureux de signaler le bien qui fut fait et d'en remercier l'auteur.

Depuis quelques jours les voyageurs sont intrigués, à leur départ et à leur arrivée dans les gares, par des sonneries répétées dont ils ne s'expliquent pas l'usage. Nous allons en quelques mots satisfaire cette légitime curiosité.

Des signaux électriques à cloches (dites cloches allemandes), à l'usage des lignes à voie unique sont essayés, en ce moment, par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée sur la section de Culoz à Modane et sur la section des Arcs à Menton. Ces signaux servent à annoncer simultanément au personnel de deux gares consécutives et aux agents de la voie répartis entre les deux gares, le départ de chaque train, les demandes de secours en cas d'accident, la nécessité d'arrêter un ou plusieurs trains en route, etc., etc.

Chaque gare de passage est munie de deux appareils à cloches, placés chacun à l'une des deux extrémités du bâtiment. Un courant électrique, permanent circule entre chaque groupe de deux gares consécutives, en passant par les postes répartis le

long de la voie, notamment dans les maisons des gardes-barrières. En interrompant et en rétablissant ensuite dans un poste quelconque le courant électrique, on met simultanément en mouvement, dans le poste et dans chacun des autres, un marteau qui frappe sur la cloche correspondante. Les appareils sont mis en mouvement au moyen d'un bouton sur lequel il suffit d'appuyer le doigt, autant de fois qu'on veut frapper de coups de cloche et en espaçant ces coups suivant certaines conventions qui en déterminent la signification.

Ainsi, lorsqu'un train pair, c'est-à-dire se dirigeant dans le sens de Paris, quitte une gare, il est annoncé à la gare suivante par six coups de cloche donnés deux par deux, suivant la représentation graphique ci-après :

Un train impair, c'est-à-dire se dirigeant du côté de l'Italie, est annoncé à son départ d'une gare par neuf coups donnés trois par trois :

et ainsi de suite pour les autres signaux.

Voilà, *grosso-modo*, en quoi consiste le nouveau service des cloches allemandes, qui ne constitue pour les chemins de fer à voie unique qu'un surcroît de précautions et une nouvelle cause de sécurité pour le public.

Ce système de signaux est déjà, depuis longtemps, employé par la ligne du Nord sur les embranchements à voie unique.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée avait organisé un voyage à prix réduits de Modane à Paris et de Paris à Ventimiglia ou *vice-versa*.

Nous recevons à ce sujet les renseignements complémentaires suivants :

La durée du voyage est fixée à 45 jours avec arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

Les billets sont délivrés depuis le 20 avril jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1878: 1<sup>o</sup> aux gares de Modane (France) et de Ventimiglia (Italie); 2<sup>o</sup> à Paris, à la Gare, boulevard Mazas, et aux bureaux de la ville: rue Saint-Lazare, 88; rue des Petites-Écuries, 11; rue Coq-Héron, 6, et rue de Rennes, 45; 3<sup>o</sup> dans toutes les autres gares situées sur l'itinéraire à parcourir.

Les billets donnent droit aux parcours ci-après: Modane à Chambéry, Chambéry à Aix-les-Bains, Aix-les-Bains à Annecy, Annecy à Culoz, Culoz à Bourg ou à Lyon, Lyon ou Bourg à Mâcon, Mâcon à Dijon, Dijon à Fontainebleau, Fontainebleau à Paris.

Paris à Fontainebleau, Fontainebleau à Dijon, Dijon à Mâcon, Mâcon à Lyon, Lyon à Avignon, Avignon à Marseille, Marseille à Toulon, Toulon à Nice, Nice à Monaco, Monaco à Ventimiglia.

Les billets sont personnels.

Ils sont valables pour tous les trains susceptibles d'être utilisés. Toutefois, les billets de 2<sup>me</sup> classe ne sont admis que dans les trains qui comportent des voitures de cette classe.

AVIS.

BUREAU DE POSTE DE MONACO.

A partir du 1<sup>er</sup> mai la taxe des lettres affranchies est fixée à 15 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

La taxe des lettres non affranchies est fixée à 30 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

La taxe des cartes postales est fixée à 10 centimes. La taxe des journaux, recueils, annales, etc., est, par exemplaire, de 2 centimes jusqu'à 25 grammes et de 1 centime pour le département et les départements limitrophes et leur poids peut s'élever à 50 grammes.

Pour tous les imprimés expédiés sous bandes, autres que les journaux et ouvrages périodiques le port est fixé ainsi qu'il suit :

1 centime par 5 grammes jusqu'à 20 grammes, 5 centimes au-dessus de 20 grammes jusqu'à 50 grammes ; au-dessus de 50 grammes, 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes excédants.

Les objets désignés ci-dessus peuvent être expédiés sous forme de lettres ou sous enveloppes ouvertes ; dans ce cas, le port est, pour chaque paquet portant une adresse particulière, de 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Le droit à payer pour l'expédition de valeurs envoyées par lettre est abaissé de 20 à 10 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs déclarés.

Les dispositions qui précèdent ne sont applicables qu'aux lettres, imprimés confiés à la Poste, nés et distribuables dans la Principauté, en France et en Algérie.

POUR L'ADMINISTRATION DES POSTES,

Le Receveur :  
MICHELIS.

A partir du 1<sup>er</sup> mai, la taxe télégraphique fixée par la loi du 21 mars sera appliquée sur tout le territoire français.

Cette taxe sera de cinq centimes par mot, sans que le prix de la dépêche puisse être moindre de cinquante centimes.

Les récépissés sont supprimés : on pourra s'en faire délivrer en payant un droit de 10 centimes.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — A la réunion de la Société des Sciences naturelles et historiques, qui a eu lieu mercredi dernier, M. le docteur Serrailier a fait part de découvertes intéressantes qui ont été faites tout récemment dans son jardin des Hespérides.

Des ouvriers, occupés à défoncer le sol, mirent à jour des restes de murs enfouis à deux mètres de profondeur, s'étendant sur une longueur d'environ trente mètres et formant un carré d'environ cent mètres. On a constaté que ces murs, qui sont d'une épaisseur de 0,60 centimètres, sont formés de pierres calcaires avec mortier fait de sable marin et de chaux.

Sur ce même emplacement, on a trouvé des débris de brique, de poterie, et des fragments d'une amphore qui devait être d'une très-grande dimension.

Chose particulière, le terrain, à cette profondeur, était composé d'un terreau semblable à celui dont se servent nos jardiniers pour les semis de leurs jeunes plantes. La présence de ce terreau indique une culture très-ancienne.

En outre de ces découvertes, on trouva encore trois pièces de monnaie, l'une d'Alexandre Sévère, la seconde de Germanicus, et la troisième dont l'origine n'a pas été constatée. Enfin, plusieurs squelettes furent encore découverts et, notamment, un crâne fort bien conservé et qui fut l'objet d'une très-intéressante relation, faite par M. Serrailier, sur la race à la quelle il croit que le crâne doit appartenir et qui, selon lui, doit être la race slave.

D'après la contexture de ce crâne, l'homme à qui il appartient devait être âgé de 35 ans environ, haut de taille, de forte constitution et d'une intelligence bornée. La reconstitution de la figure de cet homme, faite par le crayon, en suivant exactement les lignes du crâne, a été l'objet d'une piquante curiosité.

**Nice.** — L'administration des postes a décidé qu'un entrepôt serait prochainement installé à la gare de Nice.

Un employé de cette administration y serait préposé à la réception des lettres non recommandées et à la vente des timbres-poste au public.

Les mandats sur la poste seront délivrés et le paiement de ces mandats aura lieu, comme par le passé, au bureau central de la ville.

**Villefranche.** — L'escadre française composée

de 9 vaisseaux et d'un aviso est rentrée en rade de Villefranche jeudi à trois heures et demie de l'après-midi.

La corvette américaine *Vandalia* a quitté la rade de Villefranche, se dirigeant vers l'Orient.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

A l'heure où vous lirez ces lignes, Paris sera en liesse pour fêter l'ouverture de l'Exposition universelle. Depuis huit jours on ne s'occupe que de cette solennité : c'est à qui aura un billet pour y assister et la mesure qui prive de l'entrée, ce jour-là, les porteurs de cartes d'abonnement soulève des tempêtes. Figurez-vous un abonné de l'Opéra exclu du théâtre le soir de la première représentation d'un ballet!... Ainsi l'exposition n'est pas encore ouverte qu'elle fait déjà des mécontents. Que sera-t-ce, grand Dieu ! quand ses tourniquets auront fonctionné!...

Quoiqu'il en soit, Paris a été si sévère de fêtes depuis la chute de l'empire, que l'inauguration de l'exposition met tout le monde en joie et fait fermer les boutiques. On parle d'illumination pour le soir : il était bien juste que les lampions se missent de la partie ; voilà si longtemps qu'ils ne fument plus!... Pendant que les façades des maisons s'illumineront, l'Elysée fera feu de tous ses lustres. Un dîner de gala y précédera une réception à grand orchestre, car la musique de la garde municipale s'y fera entendre. Parmi les invités princiers du maréchal-président se trouvent le roi don François-d'Assise, le prince de Galles, le prince Henri des Pays-Bas, le duc de Leuchtenberg.

Jusqu'à l'achèvement des travaux extérieurs de l'exposition, le palais ouvrira à dix heures et sera fermé à dix. Ce n'est guère que dans un mois qu'on pourra jouir, le soir, de tous les établissements de plaisir annexés au palais du Champ-de-Mars et du Trocadéro, les bars, les brasseries, les restaurants plus ou moins internationaux. Le café arabe a déjà fait son ouverture. C'est un Tunisien qui le tient. Six chanteurs arabes sont chargés de récréer les consommateurs.

En attendant les divertissements variés que promet l'Exposition, les salons de Paris sont remplis d'animation. Les bals et les réceptions ne cessent point. On a dansé chez la baronne de Cambourg, chez la marquise de Nicolay, chez la comtesse de Rougé, chez la baronne de Hirsch, chez la marquise de Trévise, chez la comtesse de Pourtalès ; le 8 mai il y a grand bal chez la princesse de Sagan en l'honneur du prince et de la princesse de Galles.

D'immenses préparatifs sont faits pour cette fête et c'est le grand événement mondain du moment.

La princesse de Sagan habite, rue Saint-Dominique, l'ancien hôtel du célèbre banquier Hope. Rien de fastueux comme cette demeure qui possède trois salles à manger dont une en acajou massif, une demi-douzaine de salons et une salle de danse, réduction de la galerie des fêtes du Palais de Versailles. Dans l'une des annexes de l'hôtel se trouve un manège où, sous l'empire, fut donnée, par des femmes du monde, une représentation de l'*Henri III* d'Alexandre Dumas restée mémorable.

La princesse de Sagan, fille du feu financier Seillière, a l'allure d'une de ces femmes de la Renaissance immortalisées par le ciseau de Jean Goujon. On se la représenterait volontiers sculptée en Diane chasseresse à la façon de la duchesse d'Etampes. De son mariage avec le fils aîné du duc de Talleyrand-Perigord elle a deux fils, Elie et Boson de Talleyrand. Son salon de la rue Saint-Dominique comme son château de Mello, dans l'Oise, est marqué au coin d'une hospitalité fastueuse justement appréciée.

Les Champs-Elysées voulant se mettre à la hauteur de l'exposition ont fait leur réouverture le soir. On braille de nouveau dans les cafés chantants et le Cirque voit ses éternels cerceaux de papier crevé derchefer. Tout passe, tout change, tout lasse en France : seuls, les exercices du Cirque restent les mêmes. Ce

n'est pas M. Franconi qui songerait jamais à révolutionner son programme. Oh ! non. Il connaît trop bien l'histoire des moutons de Panurge pour cela ; où les pères ont sauté, les fils sauteront ; que lui faut-il de plus ? Voilà un vrai sage ou je ne m'y connais pas, et le pays devrait bien prendre exemple sur lui. La source la plus sûre de la prospérité est encore la stabilité. Donc les samedis du Cirque ont retrouvé leur vogue et on s'y étouffe sans merci pour la plus grande satisfaction des traditions parisiennes.

Aux Italiens on a eu le début à sensation, dans la *Traviata*, de M<sup>me</sup> Emilie Ambre — jadis une étoile du théâtre de Nice — qu'un caprice auguste avait éloigné de la scène pour en faire une comtesse. A vrai dire je ne sais si cette couronne à neuf boules n'était pas de simple chrysolite, mais l'écusson qu'elle surmontait était assez galant : une harpe d'or tenue par deux amours!... La diva possède un hôtel rue de Clichy et un château à Meudon qui ont excité de bien vives curiosités. Il y a là des objets d'art, des tableaux surtout admirables. Le jour où la nouvelle diva fera sa vente — selon la tradition antique et générale de son monde, — il y aura du bruit dans le Landerneau des collectionneurs.

La pensionnaire de M. Escudier ne se contente pas de chanter. Plus avisée que la cigale, elle sculpte, elle peint et elle écrit. Elle va publier, sous le titre de *Yamoulana*, un roman algérien qui n'est qu'une autobiographie déguisée. Vous voyez que la dame a plusieurs cordes à sa harpe et que son écusson est justifié.

Le Salon, moins exact que l'Exposition universelle, ouvrira seulement ses portes le 24 mai. On dit qu'il sera un des plus remarquables qu'on ait vus depuis longtemps. Nos artistes se sont piqués d'émulation en présence du concours extraordinaire d'étrangers appelés à juger leurs œuvres ; Daumier, le sympathique artiste qu'on croyait menacé de perdre la vue, va beaucoup mieux. On lui a fait avec succès l'opération de la cataracte et dans quelques mois il pourra de nouveau travailler. En attendant, l'exposition de ses œuvres attire la foule. Exposez, exposez, vous trouverez toujours du monde pour entrer!...

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> Théophile Bellando de Castro, Notaire à Monaco, le seize avril mil huit cent soixante-dix-huit, enregistré et transcrit, Monsieur Hippolyte Tian, propriétaire demeurant et domicilié à San Remo (Italie), ayant élu domicile à Monaco en l'étude de Monsieur Théophile Bellando de Castro, Notaire sus-nommé, a acquis, pour le prix de quatre-vingt-dix mille francs, de Monsieur Désiré de Millo, aussi propriétaire, demeurant et domicilié à Monaco.

Un corps de maison avec jardins, terrasses, remises, écuries et autres constructions ainsi que toutes leurs attenances et dépendances, sis à Monaco, Rue des Briques, et confrontant : Au Nord, ladite Rue des Briques, au Sud, la maison Carisio, appartenant aujourd'hui à Monsieur Tian, Madame Blanc et un passage ; à l'Est, Monsieur Hancy, les frères Caisson et le jardin du Domaine ; et, à l'Ouest, la maison Tamburini et la Rue Ste-Devote ;

Le vingt-neuf avril courant dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé ;

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions, à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le 29 avril 1878.

TH. BELLANDO DE CASTRO.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	22	754.8	754.7	755.2	755.5	755.7	15.3	16.5	18.5	17. »					18.7
23	756. »	756. »	754.7	755.5	755. »	16.8	18.1	18.5	17.3	15. »	16. »	83	S E. faible	id.	
24	752. »	750.7	750.8	752.5	753.1	13.5	13.8	15.6	14.2	13.1	15.7	88	id.	pluie	
25	752.8	753. »	752.6	751.9	752. »	14.4	16.3	14.6	14.4	14.2	15.8	81	S S O	variable	
26	752.8	754.8	755. »	754.9	754.3	15.2	16.3	17. »	17.1	13.6	15.8	84	id.	beau	
27	756.7	757.4	758.2	759.1	760. »	15.4	17.9	18.1	16.7	16. »	15.9	80	S S E	très-beau	
28	762.3	765.5	763. »	763.7	764.2	16.2	17.4	18.7	17.2	15.5	16. »	81	S O faible	id.	
DATES   22   23   24   25   26   27   28															
Observations : Maxima (18.5   18.5   15.6   16.3   17.1   18.2   18.2)															
Minima (12.1   12.2   11.4   11.6   11.5   12.7   12. »)															
Pluie tombée : 32 <sup>mm</sup>															

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 22 au 28 Avril 1878.

GOLFE JUAN. b. l'Assomption, fr. c. Audibert, gravier.  
 ID. b. la Virginie, id. c. Isoard, sable.  
 ID. b. la Fortune, id. c. Moute, id.  
 ID. b. l'Eclaireur, id. c. Allègre, id.  
 MENTON, cutter. Vierge des Anges, id. c. Cosso, fûts v.  
 CETTE. brick-g. St-Michel Archange, id. c. Putzi, vin.  
 GOLFE JUAN. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sable.  
 ID. b. l'Alexandre, id. c. Gabriel, id.  
 ID. b. Thérésine, d. c. Musso, id.  
 CETTE. brick-g. l'Eulalie, id. c. Rey, vin.

Départs du 22 au 28 Avril 1878.

GOLFE JUAN. b. la Virginie, id. c. Isoard, sur lest.  
 ID. b. la Fortune, id. c. Moute, id.  
 ID. b. l'Eclaireur, id. c. Allègre, id.  
 ST-TROPEZ. cutter Vierge des Anges, id. c. Cosso, fûts vides.  
 MENTON. brick-g. St-Michel-Archange, id. c. Putzi, vin.  
 GOLFE JUAN. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sur lest.  
 ID. b. l'Alexandre, id. c. Gabriel, id.  
 ID. b. Thérésine, id. c. Musso, id.

**CARLO PIAZZA**  
**CHIRURGIEN DENTISTE**

Etabli à Menton depuis plusieurs années, a l'honneur d'informer les habitants de Monaco qu'il vient d'ouvrir, pour la pose des dents et les soins de la bouche, un cabinet à l'hôtel de l'Univers, à la Condamine, où il sera à la disposition du public deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, de huit heures du matin à cinq heures du soir; les autres jours on le trouvera à Menton, rue Partouneau, quartier Saint-Roch.  
 Pose de dents à partir de 5 francs.  
 Dentiers à partir de 100 francs.  
 Plombage et extraction, prix modérés.  
 Grand dépôt de savons pour toilette, d'eau et de poudre dentrifères de la Maison Philippe et C<sup>ie</sup>, de Paris.

**M<sup>me</sup> ASÉ** INSTITUTRICE. — Leçons d'Italien et de Français. — English Spoken.  
 Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

**HOTEL DE RUSSIE**  
**et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX**

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE  
 A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

**HOTEL BEAU-RIVAGE**

**Boulevard Monte Carlo** (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)  
 Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HÔTE à 6 heures. — DINERS à PART.

**G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO**

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.  
 Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

**HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1877. — SERVICE D'HIVER.**  
 Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	501	487	499	
	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.		mixte	mixte	express	mixte	direct	mixte	express	mixte	mixte	mixte	mixte
					matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir	
240	29 55	22 15	16 25	Marseille					7 55	6 3	11 15		1 20		
173	21 30	16 »	11 70	Toulon				6 40	9 47	9 55	12 36		3 42		
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 04	9 58	11 16	1 10	2 50	3 50		7 59		
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 04	10 49	12 18	2 02	3 54	4 40		8 57		
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 19		10 56	12 35	2 24		5 01	6 50	9 14		
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30			12 46	2 35		5 13	7 01	9 26		
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37			12 53			5 20		9 33		
5	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45			1 01			5 28		9 42		
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 05		11 32	1 15	3 01		5 42	7 26	9 56		
1	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 10		11 37	1 20	3 07		5 48	7 32	10 02		
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	9 19			1 32			5 57	7 42	10 13		
10	1 20	» 90	» 65	Menton	9 43		11 54	1 55	3 40		6 06	8 05	10 22	4 55	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome	11 45			4 07	6 03			9 55		6 28	
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	6 05			10 20	10 50			10 32		12 55	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.	STATIONS	478	500	4	482	488	488	492	494	496	894
					omn.	omnib.	express	omn b.	mixte	direct	mixte	mixte	express	mixte
					matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.					4 17	7 40	8 35	12 55		4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		6 30			10 24	12 45	3 14	6 55		10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 03	9 29		11 »	1 20	3 50	7 30	10 »	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune		7 16			11 10	1 31	4 »	7 43	10 12	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 25	9 48		11 20	1 41	4 10	7 54	10 22	11 12
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		7 38	9 54		11 31	1 47	4 20	8 01	10 28	11 18
9	1 10	» 80	» 60	Eze		7 51			11 44		4 33	8 15		
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu		7 59			11 52		4 41	8 23		
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer		8 06	10 18		12 07	2 11	4 48	8 32		11 42
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée		8 18	10 30		12 19	2 23	5 »	8 44	11 03	11 54
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08		10 50	9 40	12 33	2 45	5 20	9 06	11 08	
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 16		11 47	11 02	1 39	3 44	6 18	10 02	11 58	
				Toulon	12 »		2 57	4 »	7 40	7 29				
				Marseille	2 20		4 15	6 15	9 45	9 05				

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.